



## Les avantages des divemasters, instructrices & instructeurs

1. Usage exclusif [partirplonger.ch](http://partirplonger.ch)
2. Horaires libres de 7h à 22h
3. Accès possible tous les jours
4. Former ses élèves dans une eau à 28-30°
5. Venir en vélo, en bus en train ou en voiture sans déplacement de matériel
6. Matériel neuf, de bonne qualité, toutes tailles sur place
7. Plonger au chaud par tous les temps
8. Avoir un bassin de plongée que pour soi (3-4 personnes maximum)
9. Rentabiliser les formations, plus de temps dans l'eau, moins de déplacements
10. Les non-plongeurs peuvent voir évoluer les plongeurs au travers des grandes vitres du bassin
11. 3 places de parc gratuites devant la piscine
12. Accès dans l'eau pour 2h (3h dans le local)
13. Accès au planning de la piscine online
14. Avoir un code d'accès à l'Aquarium





Qui peut utiliser le bassin :

1. Les instructrices, instructeurs et divemasters partirplonger qui sont assurés et en droit d'enseigner la plongée pour l'année en cours (fournir les cartes et attestations chaque année)
2. Suivre une mini « formation sur la charte ». L'aquarium est un formidable outil de travail pour nous, professionnels de la plongée. Comme tout outil, un mode d'emploi ainsi qu'une formation vous seront donnés afin de rendre ce bassin efficace et ludique.

Comment réserver le bassin :

1. Aller sur le site [partirplonger.ch](http://partirplonger.ch), remplir le formulaire d'inscription pour l'agenda (à faire 1x)
2. Aller sur l'agenda de la piscine et faites votre réservation  
ou  
pour une réservation unique demandez à : [fredgr@gmail.com](mailto:fredgr@gmail.com) ou 079 469 55 29

Comment utiliser l'agenda :

1. Sur le site [partirplonger.ch](http://partirplonger.ch), cliquer sur réservation de l'aquarium.
2. Si pas déjà fait, mettre votre Login et mot de passe.
3. Choisir une date.
4. Remplir les champs vides.
5. Il est impératif de noter tous les noms des participants.
6. Si vous faites une réservation pour une autre personne, il est impératif de changer le nom dans la réservation.  
La personne inscrite sur la réservation doit être sur place et dans l'eau, elle sera responsable.  
En cas de changement de dernière minute vous devez faire un message à partirplonger.  
La réservation sera ensuite modifiée.
7. Enregistrer votre réservation et vérifier celle-ci dans le planning.
8. Une annulation doit être faite 48 heures en avance ou sera facturée.

Comment utiliser le bassin :

1. En arrivant, parquez-vous l'un derrière l'autre le long de l'immeuble devant les vitres du bassin.
2. Ouvrir la porte au moyen de l'application master lock
3. Allumer les lumières (2 boutons, face au vestiaire).
4. S'assurer que le matériel présent est complet, ceci dès son entrée (le cas échéant, envoyer directement un message pour informer partirplonger).
5. Vous êtes responsable du matériel mis à disposition, qui casse paie (sauf les consommables comme sangles ou embouts).
6. Désinfection des détendeurs, masques, tubas, directs systèmes en fonction du besoin ceci selon le protocole Dan (le protocole est affiché au vestiaire).
7. Gonfler les bouteilles en arrivant (fermer les robinets délicatement svp).
8. **Retourner** et mettre en place les combinaisons qui ont séché.
9. Débâcher délicatement la piscine.
10. Payer la piscine **avant son utilisation**, via Twint sur le compte partirplonger.
11. Mettre en route la filtration Piscine (sur EN)
12. Si besoin, mettre en route la ventilation du local à fond puis descendre au minimum
13. Utiliser **UNIQUEMENT** le matériel piscine mis à disposition (aucun matériel extérieur n'est autorisé dans le bassin). Tout personne utilisant un autre matériel que celui mis à disposition, prend le risque de se voir interdire l'accès.



14. Se doucher avant d'entrer dans le bassin (instructeur + élèves) les parties les plus importantes sont les pieds et ce qui est sous le slip...

Ceci nous concerne directement. Si des impuretés venues du lac, de la ville ou d'ailleurs sur notre corps arrivent dans de l'eau à 29-30°C, il sera nécessaire de vider partiellement ou entièrement l'eau (37 000 litres) ou de mettre d'énormes quantités de produit dans l'eau.

Ceci est bien entendu dommageable à la terre, au matériel, mais aussi à notre peau et surtout nos yeux (plus l'eau reste propre, moins de produit il y aura).

Il est donc impératif de se doucher et de ne pas prendre de matériel utilisé en lac ou en mer.

Ceci également pour les masques, petit matériel ou maillot de bain.

Pour le petit matériel (masque correcteur par exemple) il faut le désinfecter avant.

#### Après l'utilisation du bassin :

1. S'assurer que tout est en place au moment de quitter les lieux.
2. Sécher le sol du local et vestiaire avec le matériel à disposition.
3. S'assurer que la bâche de la piscine soit mise en place. ( ! humidité dans le bureau !)
4. Signaler directement tout problème lié au matériel ou autre, par message à partirplonger.
5. Respecter l'horaire de fermeture (pas de discussions interminables dehors vers les voitures).
6. Nettoyer et laisser l'endroit comme il était avant votre passage (sécher les sols et WC propres).
7. Faire sécher à l'endroit les combinaisons sur les cintres près des détendeurs
8. Éteindre les lumières (2 boutons face au vestiaire)

#### Tarifs :

- Un non-membre, paie CHF 80.- pour une piscine matériel inclus.  
Avec 1 élève : 80.- | 2 élèves : 120.- | 3 élèves 140.-
- Un membre, paie CHF 80.- pour une piscine matériel inclus.  
Avec 1 élève : 80.- | 2 élèves : **100.-** | 3 élèves **120.-**

Pour devenir membre un total de 960.- doit être payer en 365 jours. (80\*12) pour obtenir ce tarif vous devez en faire la demande.

Toute personne ne respectant pas cette charte sera exclue sans délai et sans remboursement.

#### **Durée et Résiliation**

La charte prend effet à la date de signature.

Chaque partie peut y mettre fin avec un **préavis de 45 jours**, par écrit (e-mail acceptée si avec accusé de réception). 60 jours pour les élèves déjà inscrits sur agenda

Cette charte a été lue et approuvée en date du :

Nom, Prénom :

Signature :